

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**EXRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	13

Date de la convocation
4 décembre 2018

Date d'affichage
17 décembre 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
17	0	0

Séance du 10 décembre 2018

Le lundi 10 décembre 2018 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(e)s : Jocelyne CASTON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Louis QUAIRE (procuration donnée à Rodrigue ROUBY), Fanny MOREL (procuration donnée à Jean-Michel CHAGNON), Maryvonne CORNU-CHARRIER (procuration donnée à Monique SEGUIN-MANCHON).

Etaient absents : Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT.

Secrétaire de séance : Christophe BURLING.

BIBLIOTHEQUE :

Subventions soumises à condition d'octroi

Le Maire rappelle que depuis 2006, les associations bénéficiaires de subventions assorties de condition de réalisation ne figurent plus expressément dans la liste annexée au budget prévisionnel voté en début d'année. Des crédits non affectés sont néanmoins prévus. L'attribution intervient au moyen d'une délibération individuelle spécifique dès lors que les justificatifs attestant la réalisation de ou des actions ont été fournis.

Il demande aux conseillers, compte tenu des justificatifs qui ont été remis, d'autoriser le versement de la subvention inscrite au budget communal pour les 4 séances de « Contes » organisées en 2018.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de verser la somme de **160 €** pour l'animation « Contes »,

RAPPELLE que les crédits ont été prévus au budget prévisionnel 2018, article 6574.

Le Conseil approuve à l'unanimité.


Le Maire d'Allex,
Gérard CROZIER